INITIATION AUX MARCHES PUBLICS
Acquérir les notions fondamentales – Niveau 1

TARIF 2024
1.090 € TTC
PAR AGENT

DUREE
2 jours
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES

- Connaitre le cadre réglementaire général des marchés publics : textes, acteurs, terminologie
- Clarifier les différentes procédures et les mécanismes administratifs
- Maitriser les étapes successives d'un marché public : analyse des besoins, fixation des prix, rédaction des pièces, publicité et passation, analyse des offres, exécution et contrôle de manière à prévenir les risques de contentieux.

METHODOLOGIE

- Exposés théoriques sur les aspects réglementaires
- Questions-Réponses avec illustration de cas pratiques
- Etude de documents anonymisés
- Suports de cours remis sous format papier et/ou accessible via l'espace client

PUBLIC CONCERNE

- Personnel administratif des services achats ou techniques, acheteur, rédacteur ou tout autre agent débutant dans la conception, la passation ou l'exécution des marchés publics.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

PROGRAMME

LE CADRE GENERAL DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- Les principes fondamentaux et la structure générale applicable depuis le 1er avril 2019
- La dématérialisation des procédures (en voie de généralisation)
- Les centrales d'achats et les groupements de commandes (Resah, uniHA, …)
- Le rôle des différents intervenants et celui de l'établissement support du GHT
- La notion de sous-traitance ou de co-traitance
- Les différentes catégories de marchés : travaux, services, fournitures, …

LA TERMINOLOGIE ET LES SIGLES LES PLUS UTILISES

LES DIFFERENTS TYPES DE MARCHES

- L'allotissement
- Les marchés globaux
- Les accords-cadres
- Les marchés subséquents, les bons de commande
- Les marchés à tranches (ferme, optionnelle)
- Comment les mettre en œuvre ?

LA DEFINITION DES BESOINS ET L'APPRECIATION DES SEUILS

- Les outils de recensement des besoins et les modalités de consultation préalables (sourcing, …)
- Les différents seuils et la règlementation applicable pour chaque type de marché : travaux (opération et ouvrage), services et fournitures (les prestations à caractère homogène)

LES PIECES CONSTITUTIVES D'UN MARCHE

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le règlement de la consultation (RC)
- L'acte d'engagement (AE)
- Les documents relatifs à l'exécution du marché : le CCAG et le CCTG, et les annexes

LA PUBLICITE ET LA PASSATION D'UN MARCHE

- Les règles à observer : les délais, les supports, les différentes mentions à faire figurer dans l'avis de publicité
- Les différentes procédures :
  - Procédures adaptées (nombreux exemples)
  - Appels d'offre ouverts ou restreints
  - Avec négociation et dialogue compétitif
  - La procédure négociée avec (ou sans) publicité et avec (ou sans) mise en concurrence préalable
- Les marchés particuliers

L'ANALYSE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES

- La sélection des candidatures
- La simplification des dossiers (DUME)
- Les critères et les modalités de choix, l'analyse et le classement des offres (méthodes de notation)

L'EXECUTION DU MARCHE

- La notification et l'avis d'attribution
- Les règles applicables concernant l'information des candidatures non retenues
- La réception et le contrôle des prestations
- Les dispositions financières : acomptes, avances, solde, révision des prix, garanties financières, pénalités, intérêts moratoires…
- Pourquoi et comment résilier un marché ?

LES OBLIGATIONS LIEES AUX CONTROLES OBLIGATOIRES

- Contrôles a priori/a postériori et la prévention des risques de contentieux

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation

IRFOCOP, 64 rue Montgrand 13006 MARSEILLE – 04 91 57 07 07 – contact@irfocop.com